



Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 21/10/2009.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du service du personnel, annonce les effectifs Renault et intérimaires, qui donnent :

RENAULT	Intérimaires
5253 CDI + 19 CDD dont 566 femmes	600 dont 119 femmes

Rappel des effectifs du mois d'Août 2009

5277 CDI + 18 CDD dont 568 femmes	604 dont 117 femmes
-----------------------------------	---------------------

Répartition des intérimaires par bâtiment et service.

Département	Intérimaires Octobre 2009	Intérimaires Septembre 2009
Emboutissage	47	56
Tôlerie	108	108
Peinture	33	33
Montage	326	311
Logistique	85	92
SRH	1	4
Total	600	604

Le nombre de détachés vers d'autres usines est de 12.

171 travailleurs viennent d'autres sites du groupe, 52 de STA, 88 de Cléon 2 Flins, 1 FM, 18 Sandouville, 8 de MCA et 2 de Valladolid.

Ensuite, Mr Olive nous annonce les journées de chômage pour le mois novembre, confirmation des 2 et 3 et annonce des vendredis 20 et 27. Il nous annonce aussi des prévisions pour le mois de décembre, les 4, 11, 17, 18, et les semaines 52 et 53 seraient à ce jour en chômage partiel.

Une demande pour le chômage partiel pour l'année 2010 a été effectuée. Ces journées de chômage partiel risquent d'être payées à 65% s'il n'y a pas de re-conductibilité de l'accord de contrat social de crise avec le gouvernement.

Question CGT : On entend parler souvent d'un éventuel transfert de fabrication du cabriolet vers d'autres sites, confirmez vous cette rumeur ?

Réponse de la direction :
Le cabriolet reste à Douai.

Commentaire CGT :

D'un côté, Mr Olive s'engage sur la fabrication du cabriolet à Douai, et de l'autre, il nous informe qu'il part en Roumanie.

Peut-on le croire ?

Question CGT : Concernant les emplois CDI, nous demandons qu'un point mensuel soit fait Département par département?

Réponse de la direction :

C'est d'accord, nous le ferons chaque mois.

Commentaire CGT :

La direction donne enfin le jour à une revendication portée par le syndicat CGT depuis plusieurs réunions de CE.

En général, dans un département, la montée des effectifs intérimaires cache souvent une baisse des effectifs en CDI.

Question CGT : Nous demandons la mise en place de secouristes dans chaque UET et faire des recyclages régulièrement ?

Réponse de la direction :

Il y a plus d'une personne par UET, un zoom sera fait dans le plan formation.

Commentaire CGT :

D'après la direction, la situation serait normale.

Les militants CGT ne manqueront pas de vérifier ses dires dans les différentes UET.

Même si ce n'est pas la solution, les secouristes du travail ne sont pas un luxe, quand on voit comment la direction a taillé dans les effectifs des pompiers.

De plus, les interventions leur sont rendues difficiles de part l'encombrement des allées et les postes de travail difficilement accessibles.

Question CGT : Pourquoi suite à un retrait de situation dangereuse effectué par Daniel Deprez élu de CE CGT sur le parc du Bt G pour un éclairage défectueux, la maîtrise du Bt B a obligé un cariste intérimaire de tôlerie à le remplacer de 7H à 8H du matin au détriment des règles élémentaires de sécurité ?

Réponse de la direction :

Question à poser au CHSCT du DLI, néanmoins j'ai pris note.

Commentaire CGT :

Mr Olive nous bassine dans ses « rencontres du personnel » avec la sécurité, alors que sur le terrain, il fait travailler les caristes dans l'insécurité totale, créant toutes les conditions d'un accident grave.

Pour la direction, « un sou, c'est un sou », même si c'est au détriment de la sécurité et des conditions de travail.

Inadmissible !